

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi 8 février 2005 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle sont présents :

Bruce Campbell, maire, les conseillers, Jim Coyle, Brian Middlemiss, Garry Dagenais et Pierre Lafrance.

Absence motivée : Roger Larose, maire suppléant, les conseillers Harold McKenny et William Twolan.

Également présents, la secrétaire-trésorière adjointe et quelques contribuables.

**PAROLE AU PUBLIC**

Mr. Jean-Claude Carisse

Mr. Carisse demande s'il y a possibilité de payer les taxes municipales via Internet cette année.

*M. Lafrance lui répond que pour l'instant le coût serait trop élevé pour l'utilisation de ce mode de paiement mais que le projet fait encore l'objet d'étude.*

M. Raymond Gougeon

M. Gougeon souligne que dans le procès-verbal de la dernière assemblée, il avait été résolu que la convention collective des pompiers et pompières du Québec serait traduite en anglais et demande au conseil s'il y a possibilité d'obtenir avant les réunions une copie des documents cités à l'ordre du jour.

*Monsieur le maire lui répond que les documents sont rendus publics seulement après une réunion car certains items peuvent être retirés de l'ordre du jour.*

M. Gougeon demande aussi où iront les 40,000 \$ accordés à l'Association récréative d'Eardley et suggère un sondage ou une étude afin de savoir qui et combien de gens en profitent.

*M. Middlemiss lui répond que l'argent servira entre autre aux structures de jeux et à l'entretien des parcs de la municipalité.*

**05-02-581**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
  - 4.1 Procès-verbal de la séance spéciale du 11 janvier 2005
  - 4.2 Procès-verbal de la séance régulière du 18 janvier 2005
  - 4.3 Procès-verbal de la séance spéciale du 26 janvier 2005
- 5. Administration**
  - 5.1 Liste des factures à payer
  - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
  - 5.3 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois de février
  - 5.4 Ajustement de revenu
  - 5.5 Affectation de crédits (dépenses incompressibles)
  - 5.6 Tarification – demande de documents

- 5.7 Nomination d'un remplaçant en l'absence de M. Campbell aux assemblées à la MRC
- 5.8 Équité salariale
- 5.10 Engagement – employé(e) – temps partiel
- 6. Sécurité publique**
  - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
  - 6.2 Rapport du délégué du département – (animaux errants – janvier 2005)
- 7. Travaux publics**
  - 7.1 Achat de calcium
  - 7.2 Programme d'amélioration du réseau routier local
- 8. Hygiène du milieu**
- 9. Urbanisme et zonage**
  - 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en janvier 2005)
  - 9.2 Rapport du comité consultatif d'urbanisme du 24 janvier 2005
  - 9.3 Demande à la C.P.T.A.Q. – William Twolan
  - 9.4 Nomination - Marleen Bélisle comme secrétaire du C.C.U.
  - 9.5 Assistance financière – F.R.A.P.P.
- 10. Loisirs et culture**
- 11. Divers**
- 12. Rapports divers et correspondance**
  - 12.1 Correspondance du Syndicat des pompiers du Qué. – réintégration de M. Robert – remise de son équipement
  - 12.2 Correspondance des Syndicat des pompiers du Qué. – grief assimilé – période de garde
  - 12.3 Correspondance d'Excavations Marchand & Fils Inc. à J.A. Lecompte & Asso. - plainte de M. Don McColgan
  - 12.4 Correspondance – conteneurs de recyclage – Elspeth Butterworth
  - 12.5 Demande d'aide financière – projets spéciaux – Asso. Côte McKay
  - 12.6 Demande d'emploi – Marco Bigras
  - 12.7 Demande d'emploi – M. Billy Hickey
  - 12.8 Demande d'aide financière – projets spéciaux – Association des propriétaires du chemin Allen
  - 12.9 Demande d'aide financière – projets spéciaux – Association des propriétaires de l'Héron Bleu
  - 12.10 Demande d'aide financière – projets spéciaux – Association des résidents de la plage François-Tremblay
  - 12.11 Demande d'aide financière – projets spéciaux – Association des propriétaires de la pointe Dion
  - 12.12 Correspondance de M. Raymond Gougeon – rectification dans le botin téléphonique de télé-Pontiac
  - 12.13 Estimé – fourniture et installation de poteau et d'un luminaire – intersection chemin de la Baie et chemin Laverdure
- 13. Dépôt de documents**
  - 13.1 Requête et pétition – déneigement dans le village de Quyon – M. Leonard Lloyd
  - 13.2 Offre de services – architecture – Mercier et Pfalzgraf
  - 13.3 Correspondance de la Comm. des normes du travail - transfert du dossier de M. Hawley Lépine
  - 13.4 Correspondance et acte de servitude par Quyon Ensemble – notaire Guy Lesage
  - 13.5 Accusé réception d'une lettre de M. Campbell du 13 décembre - Mlle Stryio, NCC
  - 13.6 Contamination de la nappe phréatique – municipalité de Roxton Pond
  - 13.7 Communiqué – FQM – partage de la taxe sur l'essence
  - 13.8 Accusé réception – formulaire Indicateurs de gestion 2003 - Min. des Affaires municipales, du sport et du loisir
  - 13.9 Correspondance de Location Harmel - confirmation de l'entente avec la municipalité – location de conteneur pour le bardeaux – au dépotoir
  - 13.10 Remerciements de l'Asso. des résidents de la plage François-Tremblay – subvention annuelle pour l'entretien des chemins de tolérance...
  - 13.11 Correspondance de Me Carol Jobin, avocat – grief no 16785
  - 13.12 Résolution – quote-parts à la MRC – Municipalité de LaPêche

- 13.13 Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil du 10 janvier 2005 – Notre-Dame-de-la-Salette
- 13.14 Collectivités en fleurs – formulaire d’inscription et programme préliminaire du Symposium national sur les parcs et espaces verts
- 13.15 Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines du 21 octobre 2004
- 13.16 Requête no 2005-00037 – installation d’un contenant de recyclage – intersection ch. Steele et Lac-des-Loups
- 13.17 Requête no 2005-00040 – retirer les contenants de recyclage – chemin Braun
- 13.18 Copie du rapport de la firme Journeaux, Bédard – bassin de béton pour traitement des eaux usées
- 13.19 Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines du 20 janvier 2005
- 13.20 Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines du 24 novembre 2004
- 13.21 Résolutions adoptées - MRC des Collines – séance du 20 janvier 2005

**14. Période de questions – Question period**

**15. Levée de la séance – Closing of meeting**

Il est

Proposé par Brian Middlemiss  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d’adopter l’ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

**05-02-582**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 11 JANVIER 2005**

Proposé par Brian Middlemiss  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d’adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 11 janvier 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

**05-02-583**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 JANVIER 2005**

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d’adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 18 janvier 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

**05-02-584**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 26 JANVIER 2005**

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 26 janvier 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

**05-02-585**

**LISTE DES FACTURES À PAYER**

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 45 398,39 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 27 janvier 2005 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0205436

**05-02-586**

**LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **181 067,75 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 27 janvier 2005 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0205436

**05-02-587**

**ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS DE FÉVRIER**

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe « A » ci-joint pour un montant total de 26 465,41 \$ taxes en sus.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0205436

**05-02-588**

**AJUSTEMENT DE REVENU**

Il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'ajustement de revenu aux compte suivant:

Numéro de matricule	Montant
4933 77 7579	105,45\$
5133 02 8081	0,26 \$
4338 67 9868	63,01 \$
5033 73 0201	18,61 \$
4239 15 8929	1,33 \$
4239 72 7061	0,61 \$
4339 22 5338	0,61 \$
3358 06 7001	51,26 \$
3543 89 0242	0,73 \$
4338 67 0162	<u>0,61 \$</u>
TOTAL	242,48 \$

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0205436

### **05-02-589**

#### **AFFECTATION DE CRÉDITS (DÉPENSES INCOMPRESSIBLES)**

ATTENDU QUE, selon les exigences du Code Municipal du Québec et selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, toute dépense de la municipalité doit faire l'objet d'une affectation à une fin précise de crédits votés par le conseil municipal;

ATTENDU QU'afin de normaliser ces exigences pour les dépenses incompressibles l'affectation des crédits peut s'effectuer en début d'exercice. Les dépenses incompressibles sont des coûts fixes ou inévitables qu'il est impossible de ne pas assumer en raison d'une obligation contractée ou de la nécessité de posséder certains biens aux fins de son fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par        Jim Coyle  
Appuyé par        Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise que les dépenses dites incompressibles de la nature suivante soient payées sur réception de la facture pour l'année 2005 et qu'un rapport soit soumis au conseil à la réunion suivant le paiement de ces dernières. Il s'agit des dépenses suivantes dont les crédits ont été votés lors de l'adoption du budget 2005 ou par une résolution spécifique, ou par engagement de dépenses, à cette fin :

- la rémunération des membres du conseil;
- les salaires des employés municipaux;
- la quote-part des dépenses de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- les dépenses d'huile à chauffage;
- les dépenses d'électricité;
- les dépenses de téléphone;
- les dépenses de carburants;
- le contrat d'assurance pour les biens de la municipalité;
- le contrat de conciergerie;
- les contrats de déneigement;
- le contrat pour le préposé aux animaux
- le contrat pour espaces verts;
- le contrat pour le préposé au dépotoir;
- le contrat d'entretien pour la photocopieuse;
- le contrat d'entretien pour la machine à timbres;
- le contrat d'entretien pour le système informatique;
- les paiements trimestriels aux bibliothèques;
- les dépenses reliées aux frais de poste et messagerie;

- les autres dépenses de même nature;
- les remises mensuelles aux deux gouvernements;
- l'immatriculation des véhicules;
- le chlore pour système d'eau potable;
- les tablettes pour tests d'eau potable;
- le papier à photocopie;
- les dépenses reliées à la petite caisse.

Adoptée

**05-02-590**

**TARIFICATION – DEMANDE DE DOCUMENTS**

Il est

Proposé par        Brian Middlemiss  
Appuyé par        Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac adopte la grille de tarification suivante pour les demandes de documents par des tiers :

- a) 12,25 \$ pour un rapport d'événement ou d'accident;
- b) 3,10 \$ pour une copie du plan général des rues, matrices ou de tout autre plan;
- c) 0,36 \$ par unité d'évaluation pour une copie d'un extrait du rôle d'évaluation ou d'un procès-verbal;
- d) 0,30 \$ par page pour une copie de règlement municipal, ce montant ne pouvant excéder la somme de 35,00 \$;
- e) 2,45 \$ pour une copie du rapport financier;
- f) 0,01 \$ par nom pour la reproduction de la liste des contribuables ou habitants;
- g) 0,01 \$ par nom pour la reproduction de la liste des électeurs ou des personnes habiles à voter lors d'un référendum;
- h) 0,30 \$ pour une page photocopiée d'un document autre que ceux qui sont énumérés aux paragraphes a à g;
- i) 3,10 \$ pour une page dactylographiée ou manuscrite;
- j) 4,00 \$ pour une carte routière;
- k) 10,00 \$ pour certificats, attestations ou confirmations écrites;
- l) envoi par télécopie 2,00 \$;

*Note : Dans tous les cas, le recto et le verso est calculé comme 2 copies*

Adoptée

**05-02-591**

**ÉQUITÉ SALARIALE**

CONSIDÉRANT le rapport fourni par la firme AST concernant l'équité salariale;

CONSIDÉRANT les dispositions de la loi à ce sujet;

CONSIDÉRANT la clause 28.8 de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par        Garry Dagenais  
Appuyé par        Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil applique les dispositions contenues au rapport du groupe AST concernant l'équité salariale rétroactivement au 21 novembre 2001 et de majorer le salaire du poste de réceptionniste (soit toutes celles qui ont occupé ce poste dès cette date) de 0.28 ¢ de l'heure.

Adoptée

**05-02-592**

**ENGAGEMENT – EMPLOYÉ(E) – TEMPS PARTIEL**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'engager un(e) employé(e) surnuméraire col blanc;

CONSIDÉRANT les demandes d'emploi reçu;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'administration;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par        Bruce Campbell  
Appuyé par        Pierre Lafrance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accepte d'engager Louise Ramsay à titre d'employé(e) col blanc à temps partiel pour le poste de commis général aux conditions usuelles d'emploi de la Municipalité.

Adoptée

**05-02-593**

**MANDAT À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS –  
ACHAT DE CHLORURE DE CALCIUM SOLIDE POUR L'ANNÉE 2005**

CONSIDÉRANT QUE les articles 14.7.1 du Code municipal et 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes permettent à une municipalité (ou MRC) de conclure avec la FQM une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux par la FQM au nom de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il est avantageux pour une municipalité de procéder à la conclusion d'une telle entente avec la FQM afin de pouvoir profiter de prix soumis dans le cadre d'un regroupement d'achat;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a proposé et est disposée à accepter le mandat des municipalités en vue de procéder à un achat regroupé de chlorure de calcium solide;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par        Garry Dagenais  
Appuyé par        Pierre Lafrance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac confie l'achat, de même que les procédures relatives à cet achat, tel que l'appel d'offres des biens suivants :

<i><b>QUANTITÉ</b></i>	<i><b>TOTAL</b></i>
<u>1 400</u> Sacs de 40 kg	<u>                    </u> tonnes métriques

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la municipalité s'engage, lors de l'octroi par la FQM du contrat d'achat au fournisseur, à respecter le présent mandat et à acquitter, dans les délais requis, la facture que lui transmettra la FQM;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la municipalité accepte de verser des frais d'administration représentant 3% du montant total des biens dont elle aura confié à la FQM le mandat d'acheter.

Adoptée

**05-02-594****PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

CONSIDÉRANT QUE ce conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 83 011,36 \$ conformément aux stipulations du Ministère des Transports;

*Achat de gravier :* 51 232,39 \$  
*L'asphalte :* 10 810,44 \$  
*Les ponceaux :* 18 506,99 \$  
*Les fossés :* 2 231,49 \$

**TOTAL** 83 011,36 \$

Les chemins concernés étant :

1. 3 <sup>e</sup> concession	15. chemin Hickey
2. 4 <sup>e</sup> concession	16. chemin Lavigne
3. 5 <sup>e</sup> concession	17. chemin Murray
4. 6 <sup>e</sup> concession	18. chemin Parker
5. chemin Alexander	19. chemin Proven
6. chemin Cedarvale	20. chemin Steele
7. chemin Crégheur	21. chemin Terry-Fox
8. chemin de la Baie	22. chemin Thérien
9. chemin de la Montagne	23. chemin Westbrook
10. chemin de la Pointe-aux-Roches	24. chemin Wiggins
11. chemin Desjardins	25. chemin Wilson
12. chemin Elm	26. croissant Lusk
13. chemin Gold Mine nord	27. rue Bristol
14. chemin Gold Mine sud	28. rue de Clarendon

CONSIDÉRANT QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle  
 Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac approuve les dépenses ci-haut mentionnées.

Adoptée

**DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ÉMIS EN JANVIER 2005**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport.

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 24 JANVIER 2005**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport.

**05-02-595****DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – WILLIAM TWOLAN**

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but de subdiviser une parcelle d'environ une (1) acre afin d'autoriser la construction d'une résidence sur une partie du lot 5, rang 4, canton d'Eardley;

CONSIDÉRANT QUE des résidences sont construites sur les lots adjacents;

CONSIDÉRANT QUE l'inventaire des lots en zones résidentielles est restreint;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but la subdivision d'une parcelle d'environ une (1) acre afin de construire une résidence sur une partie du lot 5, rang 4, canton d'Eardley;

Adoptée

**05-02-596**

**NOMINATION – SECRÉTAIRE AU C.C.U.**

Il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU QUE ce Conseil, sur recommandation du C.C.U., nomme Mme Marleen Bélisle à titre de secrétaire du Comité consultatif d'Urbanisme de la Municipalité de Pontiac.

Adoptée

**05-02-597**

**ASSISTANCE FINANCIÈRE – F.R.A.P.P.**

CONSIDÉRANT QUE F.R.A.P.P. est le seul interlocuteur nous permettant de regrouper les 32 associations de résidents présentes dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un des mandats de F.R.A.P.P. est de venir en aide aux citoyens et à la municipalité pour des problématiques particulières concernant les plages;

CONSIDÉRANT le bien fondé de la demande d'aide financière de F.R.A.P.P.;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Pierre Lafrance  
Appuyé par Bruce Campbell

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accorde à F.R.A.P.P. une aide financière de 750,00 \$ ou 1 000,00 \$ pour l'administration courante de ses affaires.

Le vote est demandé                                    POUR = 1                    CONTRE = 4

Suite à une explication offerte par M. Pierre Lafrance, M. Bruce Campbell, Jim Coyle, Brian Middlemiss et Garry Dagenais votent contre la résolution.

Rejetée

**RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE**

- Correspondance du Syndicat des pompiers du Qué. – réintégration de M. Robert – remise de son équipement
- Correspondance des Syndicat des pompiers du Qué. – grief assimilé – période de garde
- Correspondance d'Excavations Marchand & Fils Inc. à J.A. Lecompte & Asso. - plainte de M. Don McColgan
- Correspondance – conteneurs de recyclage – Elspeth Butterworth
- Demande d'aide financière – projets spéciaux – Asso. Côte McKay

- Demande d'emploi – Marco Bigras
- Demande d'emploi – M. Billy Hickey
- Demande d'aide financière – projets spéciaux – Association des propriétaires du chemin Allen
- Demande d'aide financière – projets spéciaux – Association des propriétaires de l'Héron Bleu
- Demande d'aide financière – projets spéciaux – Association des résidents de la plage François-Tremblay
- Demande d'aide financière – projets spéciaux – Association des propriétaires de la pointe Dion
- Correspondance de M. Raymond Gougeon – rectification dans le botin téléphonique de télé-Pontiac
- Estimé – fourniture et installation de poteau et d'un luminaire – intersection chemin de la Baie et chemin Laverdure

### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Requête et pétition – déneigement dans le village de Quyon – M. Leonard Lloyd
- Offre de services – architecture – Mercier et Pfalzgraf
- Correspondance de la Comm. des normes du travail - transfert du dossier de M. Hawley Lépine
- Correspondance et acte de servitude par Quyon Ensemble – notaire Guy Lesage
- Accusé réception d'une lettre de M. Campbell du 13 décembre - Mlle Strysio, NCC
- Contamination de la nappe phréatique – municipalité de Roxton Pond
- Communiqué – FQM – partage de la taxe sur l'essence
- Accusé réception – formulaire Indicateurs de gestion 2003 - Min. des Affaires municipales, du sport et du loisir
- Correspondance de Location Harmel - confirmation de l'entente avec la municipalité – location de conteneur pour le bardeaux – au dépotoir
- Remerciements de l'Asso. des résidents de la plage François-Tremblay – subvention annuelle pour l'entretien des chemins de tolérance...
- Correspondance de Me Carol Jobin, avocat – grief no 16785
- Résolution – quote-parts à la MRC – Municipalité de LaPêche
- Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil du 10 janvier 2005 – Notre-Dame-de-la-Salette
- Collectivités en fleurs – formulaire d'inscription et programme préliminaire du Symposium national sur les parcs et espaces verts
- Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines du 21 octobre 2004
- Requête no 2005-00037 – installation d'un contenant de recyclage – intersection ch. Steele et Lac-des-Loups
- Requête no 2005-00040 – retirer les contenants de recyclage – chemin Braun
- Copie du rapport de la firme Journeaux, Bédard – bassin de béton pour traitement des eaux usées
- Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines du 20 janvier 2005
- Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines du 24 novembre 2004
- Résolutions adoptées - MRC des Collines – séance du 20 janvier 2005

**05-02-598**

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par       Garry Dagenais  
Appuyé par        Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h00 ayant épuisé l'ordre du jour

Adoptée

**Certificat de disponibilité de crédit / 0205436**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 05-02-585 à 05-02-588 et 05-02-594.

---

MAIRE

---

SECRETAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE